

## **L'APTS réagit au plan d'action gouvernemental pour affronter la 2<sup>e</sup> vague de COVID-19**

**Longueuil, le 18 août 2020** – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) prend acte du plan d'action dévoilé aujourd'hui par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé. Si plusieurs mesures méritent d'être saluées, d'importantes mises en garde doivent être apportées.

L'APTS s'inquiète en effet de la pression exercée sur des laboratoires médicaux et des plateaux techniques déjà surchargés. Avec la reprise des activités régulières dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), l'organisation syndicale sonne l'alarme sur les limites de leur capacité face à la deuxième vague de la pandémie.

« Accordera-t-on enfin la reconnaissance tant attendue au personnel de laboratoire, sur qui repose le processus de dépistage de la COVID-19, et aux technologues en imagerie médicale, qui effectuent des examens auprès des usager·ère·s? La prime de risque de 8 % leur est toujours refusée alors qu'on souhaite accélérer les délais de traitement. Le gouvernement doit faire preuve de respect pour ces salarié·e·s qui se relaient jour et nuit, depuis plusieurs mois », fait valoir Véronic Lapalme, deuxième vice-présidente de l'APTS.

L'APTS s'est mobilisée tout au long de la première vague pour obtenir des mesures de protection adéquates pour le personnel professionnel et technique du RSSS, alors que les salarié·e·s du réseau représentaient 25 % des personnes ayant reçu un diagnostic positif. Elle salue l'engagement du gouvernement à limiter la mobilité de la main-d'œuvre entre les établissements, à faire respecter les règles de prévention et de contrôle des infections, ainsi qu'à approvisionner le réseau en équipement de protection individuelle. Pour l'APTS, il faut assurer l'application du principe de précaution à cet égard, notamment en attribuant des masques N95 à toutes les personnes salariées en contact avec des cas de COVID-19.

« Si nous sommes satisfait·e·s que le gouvernement se soit engagé à maintenir au minimum le délestage dans les services sociaux, il ne faut pas qu'il néglige les services de réadaptation pour autant. Les usager·ère·s recevant ces services pourraient voir leur situation s'aggraver s'ils et elles sont à nouveau mis·es de côté en raison de la deuxième vague », poursuit Véronic Lapalme.

Rappelons que la contribution des professionnel·le·s et des technicien·ne·s du RSSS a été vitale face à la première vague de COVID-19, qui a privé les Québécois·es de services nécessaires pendant des mois. L'APTS insiste pour que tout soit mis en œuvre afin d'éviter que ce scénario se répète à l'automne.

### **À propos de l'APTS**

L'[Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux](#) (APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

**Pour renseignements :**

Maxime Clément

Conseiller en communication et en relations médias

Cell. : 514-792-0481